



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marion Maréchal, agriculture et pastoralisme
mmarechal@baronnies-provencales.fr

REINTRODUIRE LA BIODIVERSITE DANS LES CHAMPS

Augmenter la biodiversité dans son exploitation est une bonne manière de lutter naturellement contre les ravageurs des cultures. Les agriculteurs le savent bien. C'est pourquoi ils ont tant apprécié la formation sur les nichoirs et dispositifs d'accueil de la biodiversité que le Parc a réalisée fin 2018. Le Parc a donc décidé de renouveler en 2020 le programme de sensibilisation des agriculteurs à la biodiversité fonctionnelle en réalisant une formation vendredi 21 février à Mollans-sur-Ouvèze. L'objectif est d'accompagner un nouveau groupe de producteurs pour essayer la technique et faire en sorte qu'elle s'inscrive dans le temps.

Favoriser l'équilibre bio-agresseurs/auxiliaires permet de maintenir les populations de bio-agresseurs en-dessous du seuil de nuisibilité et, par conséquent, de réduire le recours aux intrants chimiques. A titre d'exemple, quand arrive la saison de nidification, les mésanges se reproduisent d'avril à juin, en se calquant sur l'arrivée massive d'insectes. Les parents doivent ensuite nourrir les jeunes et peuvent pour cela faire jusqu'à 500 allers retours par jour de leur terrain de chasse au nid, consommant ainsi environ 7 000 insectes sur cette seule période. Les chauves-souris, quant à elles, consomment l'équivalent de 600 à 1 200 insectes de la taille d'un moustique chaque nuit. Une étude réalisée aux Etats-Unis en 2006 par Losey a estimé la valeur économique du service rendu par les insectes : 57 billions de dollars par an, dont 4.49 pour le contrôle des ravageurs.

La formation proposée par le Parc se déroulera en deux temps. Un temps d'échange théorique sera animé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Drôme afin d'appréhender la biologie des oiseaux et des chauves-souris, leur efficacité sur la gestion des insectes, d'identifier quels aménagements mettre en place pour favoriser cette faune. S'en suivra un atelier de construction de nichoirs, animé par Agribiodrôme.

Le Parc accompagnera également 4 oléiculteurs des Baronnies provençales dans la réintroduction de la biodiversité dans leurs champs. 100 nichoirs seront installés dans chaque exploitation pour en avoir une haute densité (environ 25 par ha) et donc un impact significatif sur les ravageurs. Ces oléiculteurs bénéficieront également d'un accompagnement complémentaire pour apprendre à observer la biodiversité dans leurs champs et vérifier l'efficacité des nichoirs.

Le Parc s'investit ainsi au côté des agriculteurs pour les aider à trouver des solutions alternatives, toujours plus respectueuses de l'environnement et s'inscrire dans la transition agricole.



Une autre vie s'invente ici



45 chemin des randonneurs • 26510 • Sahune • Tél. : 04 75 26 79 05 • Fax : 04 75 26 79 09 • smbp@baronnies-provencales.fr • www.baronnies-provencales.fr

54 PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livarodois-Forez, Loire Anjou Touraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays-de-France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord